

SHALSHELET NEWS



YOM
KIPPOUR
5778
N°48

La Parole du Rav Brand

Le jour de Kippour, on présente devant le Cohen Gadol deux boucs. Le sang de l'un est destiné à être aspergé dans le Saint des saints, et il pardonne les imperfections de chacun au moment de l'accomplissement des mitsvot. L'autre bouc sera balancé dans le ravin, emportant avec lui les péchés du peuple. Le choix est effectué par un tirage au sort : « Aharon jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour D-ieu, et un sort pour Azazel », (Vayikra 16,8). Pour quelle raison ce choix doit être fait par un tirage au sort ? Parmi les nombreuses raisons, on pourrait proposer celle-ci. Voici le procédé, le Cohen Gadol met ses deux mains dans une boîte, et y retirera les deux écriteaux, sur lesquels sont notés soit pour D-ieu soit pour Azazel. Il pose l'écriteau pioché de sa main droite sur le bouc à sa droite, et celui de sa main gauche sur le bouc à sa gauche. Du temps où Shimon Hatsadik exerçait la Kéhouna Guédola, en quarante ans de service, chaque année il trouva l'écriteau pour Hachem dans sa main droite, et lors des dernières quarante années avant la destruction du Temple, le Cohen Gadol trouva l'écriteau pour Azazel dans sa main droite. Ainsi, pendant les années de Shimon Hatsadik, à peine le bouc avait entamé sa chute de la falaise, la laine écarlate, accrochée par coutume, blanchissait, et pendant les quarante années avant la destruction, elle ne s'éclaircit pas (Yoma 39 a,b). La couleur blanche signifiait un jugement favorable, et le rouge, un jugement défavorable (Roch Hachana 31b). Ainsi, la main droite étant plus importante que la gauche, l'écriteau pour Hachem dans sa main droite signifiait qu'il y avait plus de bonnes actions, et vice-versa. Ce tirage au sort au milieu du Kippour est un clin d'œil du Ciel, comme pour annoncer la situation du jugement, afin de faire comprendre, avec quel état d'esprit il convient de prier jusqu'à la fin de la journée. A quoi cela ressemble ? A l'accusé au tribunal avant la délibération, à qui, après la charge du procureur et la plaidoirie de l'avocat, sera donnée une dernière fois la parole. Il cherchera à savoir, de quel côté penchent les jurés, afin d'adapter sa défense.

Cependant, ce clin d'œil ne doit entraîner ni une immense joie prématurée, ni de la tristesse ou pensées fatalistes ; auquel cas mieux vaut dissimuler le signe : « On attachait la laine rouge au côté extérieur du Oulam ; lorsqu'elle blanchissait, les gens étaient enchantés, et lorsqu'elle rougissait, les gens étaient consternés. On l'attachait alors à l'intérieur du Oulam. Mais certains l'aperçurent, et elle n'était alors uniquement attachée loin du Temple, une moitié sur le rocher, et l'autre moitié entre les cornes du bouc », (Roch Hachana 31b). Voici comment le Méiri justifie cette décision : « l'homme doit toujours espérer en la Bienveillance Divine, et ne doit pas se laisser désespérer à cause d'un quelconque signe, ni être trop optimiste grâce à un signe positif. Lorsque les sages observent que les gens de leur génération donnent trop de crédit aux signes, il est bien qu'ils éloignent les gens de cette erreur. C'est pour cela que Rabbi Yohanan ben Zakaï prit l'initiative de dissimuler la laine ». Se torturer d'idées fatalistes pourrait provoquer un défaitisme, or les sages professent : « Ne te considère pas comme Racha », (Avot 2,13), car cela découragera l'homme (commentaire du Rambam). L'homme doit considérer qu'il est jugé comme Tsadik, en ne réalisant qu'une seule bonne action en plus : « Que chaque homme se considère toute l'année comme étant moitié innocent, moitié coupable..., à tel point qu'en accomplissant un seul commandement, il ferait balancer le plateau du mérite en sa faveur, et il apportera salut et délivrance », (Kidouchin 40b ; Rambam, Téchouva, 3,4). Rabbi Yohanan ben Zakaï fustigea même les portes du Hékhhal : « Lors les quarante ans avant la destruction, les portes du Hékhhal s'ouvriraient toutes seules, jusqu'à ce que Rabbi Yohanan ben Zakaï leur lance: Hékhhal ! Hékhhal ! Pourquoi paniques-tu tout seul ? Je sais que tu seras détruit à la fin, et que tu ouvres tes portes pour y inviter tes destructeurs, comme l'a annoncé le prophète, (mais toi, tu n'es pas prophète, et tu n'as pas le droit de l'annoncer et d'effrayer ainsi le peuple) », (Yoma 39b).

Rav Yehiel Brand

La question de Rav Zilberstein

Dimitri est un jeune russe. Avec l'ouverture des frontières de l'URSS, il s'immigre en Israël, et cela même s'il ne se sent pas du tout concerné par ses origines juives. Le temps passe et la sainteté de cette terre fait qu'il se retrouve un jour dans un séminaire afin de se rapprocher de son Créateur. Il avance à grand pas et commence à respecter le Chabat. Mais voilà qu'un jour, veille de Kippour, il découvre effrayé, qu'on ne lui a pas fait la Mila et qu'il est donc Arel. Évidemment, il se dépêche d'appeler le premier Mohel qui lui tombe sous la main, et lui demande d'organiser de suite sa Brit Mila pour ne pas accueillir ce jour si saint avec cette tare là. Mais à sa stupéfaction, le Mohel lui explique qu'il ne peut lui faire sa Mila dans l'immédiat puisqu'à cet âge, cela cause de grandes souffrances. Ainsi, il rentrera dans Kippour avec le statut d'un malade et ne pourra donc jeûner le lendemain. Pour cela, il lui conseille de patienter jusqu'après la fête mais lui demande tout de même de poser la question à quelqu'un de compétent. A peine le téléphone raccroché, Dimitri, renommé Avraham récemment, se dirige chez le Rav Zilberstein et lui demande

si'il doit faire la Mila aujourd'hui au prix de devoir manger le lendemain, ou bien est-il préférable de la repousser afin de pouvoir jeûner ?

Le Rav exposa la question à son maître et beau-père, le Rav Elyachiv, qui lui répondit qu'au sujet de Chabat, il est écrit le terme de "CHAMOR" (garder le Chabat) ainsi que le terme "ZAKHOR" (se souvenir du Chabat). De là, 'Hagal apprennent qu'il est du devoir de l'homme de se soucier du repos du Chabat depuis mercredi, c'est-à-dire qu'on fera attention depuis ce jour-là de ne pas devoir transgresser le Chabat lorsque celui-ci arrivera (par exemple, on évitera de prendre le bateau depuis mercredi, de peur de transgresser à cause de cela 3 jours plus tard Chabat dans un cas de danger de mort, alors que normalement on aurait eu le droit de le transgresser). Cependant, au sujet de Yom Kippour, cette Halakha n'a pas été dite. C'est pour cela qu'on enseignera à Avraham d'organiser sa Mila le jour, sans se soucier de ce qu'il en adviendra de son jeûne le lendemain.

Haim Bellity

Ce feuillet est dédié pour la réfova chéléma de Alain Rafaël Eliahou Amram Ben Zouèya

Horaires région parisienne

Vendredi 29 Septembre :
Entrée de Kippour: 19h15
Chkiya : 19h33

Samedi 30 Septembre :
Fin du Chéma : 9h57
Chkiya : 19h31
Sortie du jeûne : 20h19

Shalshet News

N'hésitez pas à diffuser ce feuillet à votre entourage et dans vos communautés.

Il est possible de dédier le Shalshet News pour la réfova chéléma ou à la mémoire de quelqu'un.

Particuliers :

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine le Shalshet par courrier, vous pouvez vous abonner par mail moyennant une participation symbolique de 26 € / an.

Pour l'inscription au mailing, merci d'envoyer un mail à : shalshet.news@gmail.com

Gmar 'Hatima Tova !

Kippour en 7 questions

1) Pourquoi y a-t-il une Mitsva de manger plus qu'à l'accoutumée la veille de Kippour ?

Il est rapporté dans la Torah un Passouk qui dit que "vous souffrirez le 9 du mois le soir." Les sages demandent, jeûne-t-on le 9 ? C'est le 10 que nous jeûnons! Nous apprenons de là, qu'il y a une Mitsva de la Torah de manger la veille de Kippour, et cela nous est compté comme un jeûne. C'est tellement important, que la halakha dit qu'on doit diminuer un peu de son étude pour manger, et à plus forte raison, de diminuer son travail si possible. Cette Mitsva s'applique aussi aux femmes. On s'efforcera de manger une séouda avec du pain, en général, la dernière avant le jeûne.

2) Quelles fautes sont pardonnées par Hachem le jour de Kippour ?

Il n'y a, à priori, que les fautes entre Hachem et l'homme qui sont pardonnées à kippour. Hachem répare également une infime partie des fautes relationnelles entre hommes. En effet, Les fautes entre l'homme et son prochain ne sont "réellement" pardonnées que par son prochain, . Même si ce n'est qu'avec des paroles, on demandera pardon si on a mal agi.

3) Pourquoi le minimum de consommation interdite par la Torah le jour de Kippour est la taille d'une datte et pas le kazaït (l'olive) comme c'est le cas dans la majorité des Mitsvot ?

Bien qu'en général, la Torah condamne l'homme à une punition s'il consomme intentionnellement quelque chose d'interdit, à partir de kazaït, c'est-à-dire le volume d'une olive (le 'hametz par exemple, bien qu'il soit interdit selon la Torah de manger une miette de pain, la punition ne s'applique qu'à un kazaït), pour kippour c'est différent. La punition de karet ne s'applique que lorsque l'on mange un peu moins d'un kabétsa (volume d'un oeuf), car la Torah s'est exprimée pour les autres interdits avec un langage de nourriture. Par exemple, tu ne mangeras pas de 'hametz mais pour kippour, la Torah parle de souffrance (inouy) et les sages ont évalué qu'un homme est toujours "souffrant" s'il mange moins que la quantité qui correspond à un peu moins d'un kabétsa.

4) Pourquoi faisons-nous le long Vidouy de Kippour dans la prière de Minha le précédant ?

De peur, has véchalom, qu'en mangeant lors du repas avant le jeûne, l'homme s'étouffe et qu'il ne puisse donc pas faire le Vidouy et téchouva à Kippour.

5) Pourquoi doit-on se laver les mains sans dépasser les dernières phalanges des doigts ?

Nous ne devons avoir aucun profit en ce Saint jour, comme on l'apprend dans le passouk, lorsqu'il mentionne la souffrance. Donc, le fait de se laver ou même de se rincer le petit doigt est interdit. Sauf le matin, pour pouvoir prier, on fera nétila jusqu'aux dernières phalanges, pour enlever l'impureté de la nuit sur ses mains et on fera "al netilat yadaïm". De même, si on a les yeux sales, on pourra mettre un peu d'eau sur ses doigts pour enlever la saleté uniquement. Il est évidemment interdit de se rincer la bouche.

6) Pourquoi est-il interdit de mettre des chaussures en cuir ?

Dans le même ordre d'idée que la question 5, le cuir étant un signe de confort cela est interdit à kippour. C'est pour cela, que certains interdisent les baskets ou chaussures confortables même si elles ne sont pas en cuir. Cependant, beaucoup de Posskim disent que c'est permis car l'interdit est uniquement pour le cuir. A noter qu'une femme qui est dans les 30 jours après son accouchement, ou un malade qui n'est pas en danger, peut mettre des chaussures en cuir (De nos jours, il est facile de trouver des chaussures en tissu ou plastique etc...).

7) Les enfants ont-ils le droit de jeûner ?

D'après le Choulhan Aroukh, un enfant de moins de 9 ans ne jeûne pas. C'est à partir de 9 ans qu'on commence à éduquer l'enfant en faisant "taanit chaote" c'est-à-dire si l'enfant mange à 8h le matin en général, il mangera à 9h ou à 10h. Si l'enfant, garçon ou fille a 11 ans, il devra, à priori, jeûner toute la journée. Aujourd'hui, certains Posskim disent qu'un enfant qui a moins de 13 ans ou 12 ans pour les filles ne jeûne que jusqu'à 'hatsot et pas plus (Rav Ovadia et Rav Chlomo Zalman Auerbach).

Mikhael Attal

Le Vidouy

Le Rambam (Hilkhot Techouva 1,1) nous enseigne: "comment faire le vidouy? On devra dire "De grâce Hachem, j'ai fauté, j'ai péché devant Toi et fait telle et telle chose, je regrette et j'ai honte de mes actes, et plus jamais je ne recommencerai" tel est le vidouy, et toute personne qui multipliera les vidouy et s'allonge sur ce sujet est digne de louanges".

Pourquoi faut-il nécessairement le dire ? La pensée ne suffit-elle pas ? De plus, dans quelle mesure le fait d'en dire beaucoup est digne de louanges ?

Par ailleurs, le Levouch (Orah Haim 620,1) écrit qu'il faut réciter le vidouy à 10 reprises le jour de Kippour, car le Cohen Gadol disait 10 fois Le Nom de Hachem (Chem Hameforach).

Pourquoi prononcer 10 fois le vidouy ? Normalement, après la première fois, toutes nos fautes ont déjà été pardonnées!

En guise d'élément de réponse, le Ramban (Vayikra 4,2) dit que toute faute commise par un homme porte atteinte à son âme et l'empêche de se rapprocher davantage de Hachem, cette faute faisant écran. De là, nous voyons qu'un péché commis fait

partie intégrante de l'homme. Comme nous l'enseigne la Guémara (Sota 3b), chaque faute commise par un homme, le poursuivra jusqu'au jour du jugement.

Parfois, l'homme commet diverses fautes et n'arrive pas à s'en séparer, car celles-ci font désormais partie de lui. D'où l'importance du vidouy. En effet, il permet de déraciner une mauvaise habitude enracinée en nous, et le fait de prononcer et regretter chacune de nos erreurs facilite la téchouva. Nous pouvons également voir avec David hamelekh (après avoir mis en place un scénario pour précipiter la mort de Ouria, alors marié avec Batchéva) ou bien avec 'Hava (après avoir écouté le serpent), que le fait d'avouer leur faute immédiatement, a facilité le pardon de Hachem, comme il est écrit "Celui qui avoue et abandonne 'sa faute' est gracié" (Michlé 28,13).

Ainsi, nous récitons le vidouy à 10 reprises pour pouvoir se détacher définitivement de nos fautes. Enfin, le Rambam (Hilkhot Techouva 2,2) certifie que celui qui prendra sur lui de faire une téchouva sincère, ne trébuchera plus.

Yehezkel Taieb

Haftara

Yom Kippour est consacré au jeûne et à la téfila. Cette dernière est le thème de la haftara de cha'harit, tirée des chapitres 57 et 58 de Yéchaya. Le prophète fait remarquer que le fait de s'abstenir de nourriture et de boisson, de mortifier uniquement son corps, ne pourrait être suffisant pour obtenir le pardon de l'Éternel. Il faut bien sûr que le ben Israël se repente et amorce son retour vers D-ieu qui Lui, est prêt à le recevoir.

« Véamar Solou, Solou...- Il dit aplanissez, aplanissez- ... enlevez tout obstacle sur le chemin de mon peuple ». Les commentateurs expliquent que le prophète Isaïe recommande aux juifs de se débarrasser des obstacles -qui sont les fautes empêchant de devenir de vrais serviteurs d'Hachem-. Car si D-ieu réside infiniment haut, Il reste proche de ceux qui regrettent leurs fautes, de ceux qui sont modestes. Le Navi reproche aux juifs de jeûner machinalement, en pensant à leurs affaires personnelles. Le prophète va alors définir ce qu'Hachem attend de nous en jeûnant : « couper les liens avec le Mal », éliminer de son cœur les mauvais traits de caractère qui conduisent à commettre des actions malfaisantes et il faut qu'il y ait aussi et surtout, une réconciliation avec son frère juif.

Ainsi, il exhorte le peuple à pratiquer la tsédaka, une charité qui consiste en un don de soi, corps et âme pour celui qui a faim, celui qui souffre, celui qui est dans la misère. Il leur promet des avantages dans ce monde et dans le monde futur. Parce qu'il a sauvé l'indigent de la tristesse, il se voit récompensé en ayant « sa lumière perçant comme l'aube ». C'est le principe de mida kénéguéd mida qui s'applique : pour avoir accédé à la requête du pauvre, sa propre demande sera également exaucée. Enfin, le prophète nous rappelle l'importance du respect du Chabbat. Si un juif observe le Chabbat en l'honorant et en le rendant agréable de son mieux, Hachem le récompensera dans ce monde et dans le monde futur «alors tu te délecteras avec Hachem».

C.O.

Questions à Rav Brand

1) Pourquoi fêtons-nous Kippour après Roch Hachana ?

Après les quarante jours de prière de Moché, le Jour de Kippour, Hachem a pardonné la faute du veau d'or, et lui a transmis les deuxièmes Lou'hot. Hachem a alors fixé ce jour pour pardonner les fautes des juifs. D'autant plus que ce jour vient à la suite du réveil qu'avait provoqué le jour de Roch Hachana.

2) Pourquoi Hachem nous offre-t-il la possibilité d'effacer toutes nos fautes en un jeûne ?

Parce qu'Il est Bon, Il n'a pas voulu nous fatiguer de jeûner trop de jours, ce qui d'ailleurs n'est pas bon pour la santé.

3) Est-il permis de ressasser les fautes des années précédentes lors du Kippour de cette année ?

« Les péchés qu'on a confessés une année, et qu'on n'a plus refaits, ne doivent pas être confessés l'année prochaine ; si on les confesse, on ressemble au chien qui revient sur ses excréments. Rabbi Eliezer ben Yacob par contre dit qu'au contraire, il est bien de le faire. », (Yoma 86b).

4) Quel est le sens du Minhag de faire les Kaparot ?

Cette coutume est évoquée dans les écrits des Guéonim et de Rachi, bien que certains Poskim (Ramban, Rachba et le Choulhan Aroukh) l'aient déconseillée. On pensera que ce qui arrive à l'oiseau (égorgé, jeté et cuit) aurait pu arriver à la personne qui a fauté, mais en faisant téchouva, elle est pardonnée, et l'oiseau prend sa place. Ceci est également l'idée des Korbanot (sacrifices).

5) En se sentant mal ou faible pendant la journée, peut-on se rincer le visage, sans s'approcher de la bouche ?

« Celui qui s'est sali avec de la boue, des excréments ou du sang (ou autres choses), a le droit de laver cet endroit ; ceci n'est pas un lavage de plaisir », (Choulhan Aroukh, 613, 1). « Un *isstenis* (maniaque, extrêmement préoccupé par la propreté), qui ne trouve pas de tranquillité tant qu'il ne s'est pas lavé le visage, a le droit de le laver. Haga : la coutume est de l'interdire ; et même concernant le lavage des yeux, qui est un peu une guérison, la coutume est de s'en abstenir », (613, 4). Votre cas, je ne sais pas.

6) Pourquoi y a-t-il 6 montées le jour de Kippour ? C'est différent de Chabat et de Yom Tov.

Les jours de Hol, les Hakhamim ont instauré trois montées, qui correspondent aux Cohen, Lévy et Israël. Les jours de Roch 'Hodech et de 'Hol Hamoéd, une plus grande Kedoucha règne et ils sont consacrés pour plus d'étude et moins de travail. Les Hakhamim ont alors instauré une lecture supplémentaire, en faisant monter une personne de plus. Le jour de Yom-Tov a plus de Kédoucha, et il est consacré à plus d'étude et moins de travail ; on fait alors monter une personne de plus. Le Jour de Kippour a plus de Kédoucha, et il est consacré à plus d'étude et prière, et on travaille moins, car il est interdit de préparer la nourriture; on ajoute alors une personne. Le jour de Shabbat a plus de Kédoucha que Kippour, car celui qui le transgresse, est condamné à la lapidation, ce qui n'est pas le cas de Kippour; on ajoute alors encore une personne (Méguila 21).

7) Pourquoi sonnons-nous du Chofar à la fin de Kippour ?

De nombreuses raisons ont été dites ; pour accompagner la Chékina vers le Ciel, pour rappeler la venue du Machia'h, pour rappeler le Kippour du Yovél, où tout le monde est libre, etc...

8) Pourquoi utilisons-nous une lumière qui est restée allumée tout Kippour pour la havdala ?

Le Motsaé Chabbat, nous faisons une bérahka sur la bougie, pour rappeler qu'Adam Harichon a allumé le feu le Motsaé Chabbat. On peut alors utiliser une flamme qu'on vient d'allumer. Pour un Motsaé Kippour qui tombe un Chabbat, la halakha est la même. Mais pour un Kippour qui tombe pendant la semaine, cette raison n'existe pas. La raison est alors pour proclamer que ce jour est différent des autres jours de fêtes durant lesquels on peut allumer une flamme d'une autre, pour cuire. Kippour tombant un jour de semaine, il faudra alors faire la bérahka uniquement sur une bougie qui a été allumée la veille de Kippour, de laquelle nous nous sommes privés d'en profiter pendant Kippour (Pessahim, 54a).

Rav Yehiel Brand

Comprendre le Vayaavor

Ce texte contient les 13 attributs de Miséricorde d'Hachem. Pendant kippour nous le récitons 26 fois dans les Seli'hot. Quel est donc le sens de cette prière ?

La Guémara (Roch Hachana 17b) raconte qu'Hachem a dévoilé à Moché cette téfila et lui a dit : « chaque fois que les bné Israël auront fauté, qu'ils fassent devant Moi ces 13 attributs de bonté et Je les pardonnerai ».

Le Alchikh fait remarquer qu'il est écrit qu'ils fassent et non qu'ils récitent. Cela nous apprend que le Vayaavor prend tout son sens lorsque l'on cherche à imiter Hachem et à intégrer Ses qualités divines à notre propre comportement. Il est donc important de prononcer cette téfila lentement, avec ferveur tout en s'efforçant de penser au sens de chaque attribut.

Hachem : Dans Sa bonté, D. a pitié de l'homme avant la faute même s'Il sait qu'il va fauter.

Hachem : Même si l'homme a fauté D. a pitié de lui s'il fait Téchouva.

1) **El** : Hachem aide l'homme à ne pas vouloir fauter.

2) **Ra'houm** : Il ne punit pas d'un coup, Il échelonne la punition.

3) **Vé'hanoun** : Il offre à l'homme la possibilité de faire Téchouva même s'il ne le mérite pas.

4) **Erekh** : Il ne punit pas immédiatement pour laisser à l'homme le temps de se repentir.

5) **Hapaïm** : Tant avec les tsadikim qu'avec les réchaïm.

6) **Vé'rav 'hessed** : Il comble l'homme de bienfaits au delà de ce qu'il mérite.

7) **Véémèt** : Il paye fidèlement toute bonne action.

8) **Notser 'hessed** : Il se souvient des bontés que l'homme a fait,

9) **Laalafim** : Jusqu'à 2000 générations.

10) **Nossé avone** : Il pardonne même au pécheur volontaire,

11) **Vafécha** : Et même au rebelle,

12) **Vé'hataa** : Et au pécheur involontaire.

13) **Vénaké** : Il nettoie complètement la trace des fautes pour celui qui fait un repentir sincère.

(Sources : Guemara ; Rachi chémot 34,6 ; Ets Yossef) **Jérémy Uzan**

Ki Bayom Azé

« Ki bayome azé yékhapère alékhem ... est un révélateur d'un Homme qui se repenit le jour de Kippour. Que veut dire « se repenit » ? Que veut dire fauter ? » D... a ordonné au peuple d'Israël de se repenit le jour de Kippour. Que veut dire « se repenit » ? Que veut dire fauter ?

Rav Israël de Salant nous explique que de la même manière que la mitsva n'est pas une finalité en soi, la faute non plus. « rahamana liba baé » « La torah vise le cœur », le but de la torah et des mitsvot est de perfectionner l'homme, de l'élever de sa condition bestiale. Un homme ne sera pas jugé sur la quantité de bonnes et mauvaises actions réalisées mais par son degré de spiritualité, son degré de proximité avec son créateur, combien a-t-il réussi à s'extirper de sa condition bestiale ? A s'élever ?

Rachi ramène que Jacob a réalisé les 613 mitsvot chez Laban. Comment est-ce possible ? A-t-il réalisé les mitsvot liées au temple alors que celui-ci n'existait pas encore?! Bien sûr que non, mais il a atteint la spiritualité d'un Homme ayant réalisé les 613 mitsvot. En cela, il a réalisé les 613 mitsvot. Telle est la finalité de la parole de D..., non pas de robotiser Ses créatures mais de les élever au dessus de toutes choses ! Et il en est de même pour les péchés. Fauter n'est pas une fatalité. La faute

est un révélateur d'un Homme qui s'éloigne de son créateur. Ce n'est pas en fautant que je m'éloigne de D... mais exactement l'inverse ! C'est parce que je me suis éloigné de mon créateur que j'ai fauté !

La Téchouva n'a donc pas pour but de réparer tel ou tel méfait mais de remédier aux traits de notre personnalité qui nous éloignent de l'Eternel. Se repentir sur la médisance, par exemple, ne se résume pas simplement à verrouiller sa bouche et à regretter ses paroles, mais surtout à se demander qu'est-ce qui m'amène à pratiquer la médisance ? Peut-être parce que je me sens au-dessus des autres et donc je me permets de les juger et parler du mal d'eux ? Ou peut-être suis-je une personne méchante qui se permet de salir ? Et donc réparer la faute du lachon ara par exemple, reviendrait à corriger ces traits de caractère qui EUX m'éloignent de D...

En cela le jour de Kippour, D... exige de chacun de nous de ne pas voir la faute comme une finalité, mais plutôt comme un révélateur, un moyen de rétablir un vrai lien avec notre Créateur en se débarrassant des traits de caractère qui nous empêchent de nous lier à Lui.

Fauter n'est pas une fatalité. La faute

Fauter n'est pas une fatalité. La faute

Fauter n'est pas une fatalité. La faute

Fauter n'est pas une fatalité. La faute

Fauter n'est pas une fatalité. La faute

Yossef Msika

Choisir les 4 espèces

Etrog :

- 1) Le Étrog ne doit pas mesurer moins d'un Kabétsa (taille d'un œuf de 54g).
- 2) Il est bon de rechercher l'embellissement de la Mitsva en choisissant un Etrog avec le Okets aligné sur la Pitma.
- 3) Un Etrog "Menoumar" (présence de plus de 2 taches noires/marrons/...) est Passoul car il n'est pas Hadar .
Un Etrog avec une seule tache ou même un seul point noir bien visible sur la partie du 'hoteme, rend celui-ci Passoul (on considère que le point est bien visible si on prend le Etrog à ~20 cm de notre champ de vision et qu'on aperçoit facilement le point noir en faisant un tour complet).
Un Etrog qu'on a rendu Menoumar à force de l'avoir frotté au moment de son utilisation reste cachère.
- 4) Souvent des feuilles d'arbres se déposent sur le Etrog ; le Etrog reste cachère et si la feuille est toute petite et n'enlève pas de la beauté du Etrog, celui-ci reste mehoudar .
- 5) Si la Pitma a été coupée de manière à ce qu'il reste une toute petite partie sur le Etrog celui-ci reste cachère. Mais si la Pitma a été coupée entièrement et a formé un trou à la surface du Etrog, celui-ci devient Passoul.

Loulav :

- 1) Le Loulav doit mesurer au minimum 4 "tefa'him" soit 27 cm ; de préférence plus de 32 cm.
- 2) Il est bon de choisir un Loulav sans incurvation car il est plus joli.
- 3) Si la majorité des feuilles se sont ouvertes sur la majorité de la "chidra" (la tige centrale) celui-ci devient alors Passoul. Cependant, il est bon de choisir un Loulav, dont la tige centrale ne s'est pas du tout séparée.

Arava :

- 1) La feuille de celle-ci doit être de forme longue et non arrondie et le bout ne doit pas finir en dents de scie (s'il existe des toutes petites dents, cela reste cachère).
- 2) Sa tige doit faire au minimum 20 cm et de préférence plus de 24 cm.
- 3) La Arava dont a été coupé le sommet de la tige n'est pas cachère.
- 4) Les feuilles de Arvavot qui ont séché ou sont tombées (en majorité) ne sont plus "Hadar" et sont donc Passoul le 1er jour (et 2eme jour en dehors d'Israël) selon tous les avis. En ce qui concerne les autres jours de la fête ('hol hamoed) :
 - Pour les séfaradim: Cacher Bédiavad (à priori, on les changera).
 - Pour les Achkenazim: Passoul.

Hadass :

- 1) La longueur de celui-ci doit être au minimum de 3 tefa'him soit 20cm et de préférence plus de 24cm.
- 2) Sur toute la hauteur du "Hadass", on doit trouver 3 feuilles superposées à 3 autres dont les racines se rencontrent au même niveau. Si 2 racines sont proches l'une de l'autre et que la 3ème se situe au-dessus ou en-dessous, cela le rend Passoul. Cependant, si sur la majorité des feuilles (plus de 10/12cm) il y a 3 feuilles sur la même racine le Hadass reste cachère.



David Cohen

Construire sa Souka



- 1) Les cloisons de la souka peuvent être constituées de n'importe quelle matière (fer/bois ...) à condition qu'elles résistent au vent. Par contre, on évitera d'utiliser des voiles ou tissus comme cloison. Si on dispose seulement de tissus, on pourra alors mettre 4 fils autour des 3 parois de la souka, de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de 24cm entre chaque fil (le 4ème fil sera distant d'au moins 80 cm du sol).
- 2) Pour le skakh, on ne pourra pas utiliser du métal/plastique/nylon... puisque ces matières ne proviennent pas de la terre. Toutefois, il sera autorisé de faire un skakh avec des bambous (ou autres plantes) reliés avec des fils de coton. On pourra aussi l'attacher avec du nylon ou du plastique afin d'empêcher le skakh de s'envoler. Cependant, celui qui n'utilise que du fil de lin ou de palmier est digne de louanges [H.O].
- 3) En ce qui concerne le "maamid" (soutien sur lequel on pose le skakh), selon le strict Din, il est tout à fait autorisé de faire reposer le skakh sur des piliers en fer ou en métal. [Choul'han Aroukh 630,13]. A priori, il est malgré tout préférable, de poser dessus du bois sur lequel on fera reposer le skakh . [H.O]
- 4) Les décorations telles que les guirlandes ne doivent pas descendre plus bas que 32cm du skakh (A postèriori, la souka reste cachère).

David Cohen

Comme des anges ?

A partir de l'entrée de kippour, dès Arvit, nous disons "Baroukh Chem Kévod Malkhouth Léolam..." à voix haute, car nous sommes comme des anges. Mais immédiatement à la fin de kippour, dès Arvit nous disons de nouveau le passouk de "Baroukh Chem..." à voix basse.

Dans les livres de Moussar (Moral), il est ramené la question suivante : la logique aurait voulu l'inverse c'est-à-dire qu'à Arvit de l'entrée de kippour, nous faisons Baroukh Chem... à voix basse et à Arvit de la sortie de kippour Baroukh Chem... à voix haute. Car, à priori, on ressemble plus à un ange à la sortie de kippour plutôt qu'à l'entrée. En effet, la veille de kippour on a une Mitsva de manger, on entre donc dans kippour le ventre bien rempli. A la sortie par contre, cela fait plus d'une journée que l'on n'a pas mangé; on ressemblerait plus à un ange à ce moment-là !

La réponse est que justement, comme on a bien mangé la veille de kippour, en faisant Arvit, on n'a plus faim. On ne pense donc pas à manger et nos pensées sont réservées à la téfila et à la téchouva. On ressemble ainsi à un ange. Par contre, à la fin du jeûne, ayant très faim, on pense fortement à ce que l'on va manger. On ne ressemble donc plus à un ange.

Nous apprenons de là un grand principe: un homme se situe là où ses pensées se trouvent...

Mordekhai Zerbib